

Monsieur le commissaire enquêteur

Voici une première contribution sur le centre-ville. Une autre suivra sur l'avenue de l'Europe.

**Le premier point de ma contribution concerne le centre-ville.** Il me semble qu'un PAPAG doit contribuer à améliorer à moyen et long terme la qualité du bâti et des équipements qui en découlent, la fluidité des mobilités et l'accessibilité pour tous, la prise en compte de l'activité des commerces installés en son périmètre, la préservation des patrimoines naturels et architecturaux et le bien-vivre ensemble.

- En tout premier lieu, je voudrais rappeler que **les récentes constructions du centre-ville ont fait l'objet de nombreuses contestations** (avenue du Jeu de Mail, tout près du cimetière). La vente récente d'une parcelle communale (rue Salengro) qui devait servir de jonction piétonne entre le parking Aldi et la mairie a empêché tout projet de mobilité douce et d'accès protégé à des personnes en situation de handicap, à des personnes âgées, à des familles avec poussettes, etc. Ce projet a donc cristallisé la colère des Castelnaudais.

Pour notre groupe Ensemble Pour Castelnaudais, je me suis exprimée par voie de presse et en conseil municipal afin que Monsieur le Maire et son équipe acceptent de conserver ce terrain. Une association castelnaudaise, Berges du Lez et Vieux Village a même tenté un recours pour que les besoins de leurs concitoyens soient pris en compte.

- Il y a donc lieu de craindre qu'à l'avenir, d'autres décisions de ce type soient prises. Soyons vigilants ! Edisons de nouvelles règles d'urbanisme qui intègreraient davantage d'espaces verts et perméables, qui permettraient de construire en retrait des chaussées, qui comporteraient davantage de logements sociaux (les immeubles de la rue Salengro n'en auront pas). Notre centre-ville est également à protéger. N'ignorons plus la présence de l'église Saint Jean Baptiste classée ou l'architecture de notre village languedocien.
- Il est urgent **d'étendre le PAPAG du centre-ville** jusqu'en haut de l'avenue Jean Jaurès, en poursuivant sur la colline du Miradou jusqu'au bas du chemin de l'éclair. Plus au sud, l'axe du Jeu de mail devrait également être protégé jusqu'à l'avenue de l'Europe. Ce serait le seul moyen de définir préalablement à tout projet de construction, de restructuration, de transformation, un vrai plan global de circulation qui tienne compte de l'ensemble des mobilités. Par exemple, la question du sens unique avenue Jean Jaurès doit être débattue. A ce jour, ni les personnes âgées, ni les personnes en situation de handicap ni les familles avec enfants ne peuvent se déplacer en sécurité dans le centre ancien dont une partie n'est pas du tout couverte par le projet de PAPAG actuel. Il n'y a qu'à suivre les familles qui quittent le multi accueil collectif Charlotte Ferrères, l'école Rose de France ou Mario Roustan pour comprendre les difficultés de celles-ci et les risques auxquels elles doivent faire face.
- **Les commerces et les parkings**

Il y a lieu de conserver un maximum de commerces au centre-ville et de favoriser leur développement. Le projet de déménagement d'Aldi est très mal vécu par les Castelnaudviens car c'est l'un des rares points de vente à offre multiple du secteur.

Par ailleurs, les cartes du PAPAG qui nous ont été transmises ne sont pas en cohérence avec les objectifs que l'équipe municipale semble vouloir poursuivre. Que souhaite-on privilégier ? parkings, parc, nouveaux projets immobiliers ?

Une concertation avec les habitants et riverains de ce secteur ainsi qu'avec les commerçants devrait être une autre priorité. Il y a lieu de définir ensemble quel centre et quelles animations les habitants et les commerçants souhaiteraient voir se développer dans ce secteur. Une passerelle sur le Lez favoriserait certainement les mobilités et le commerce dans le centre ancien : des Montpelliérains fréquentent nos points de vente les jours de marché. Ils pourraient venir plus facilement et plus nombreux à pied ou à vélo par une passerelle que nous réclamons depuis des années. De la même manière, les Castelnaudviens pourraient plus aisément échapper à cette circulation devenue infernale.

Cécile Négrier, conseillère municipale et administratrice du CCAS

Contact : [cemari@wanadoo.fr](mailto:cemari@wanadoo.fr)